Le Globe. Revue genevoise de géographie

Les Valaisans et la colonisation de la Mitidja

Paul Guichonnet

Citer ce document / Cite this document :

Guichonnet Paul. Les Valaisans et la colonisation de la Mitidja. In: Le Globe. Revue genevoise de géographie, tome 112, 1972. pp. 17-37;

doi : https://doi.org/10.3406/globe.1972.1058

https://www.persee.fr/doc/globe_0398-3412_1972_num_112_1_1058

Fichier pdf généré le 09/05/2018

MÉMOIRES

LES VALAISANS ET LA COLONISATION DE LA MITIDJA

PAR

PAUL GUICHONNET

Persée BY: creative commons

Dès le début même de la conquête militaire, les civils commencèrent à arriver en Algérie. En cent trente deux années de présence, la France allait installer dans l'ancienne Régence la plus forte colonisation de peuplement qu'elle eût jamais créée outre-mer. Aux colons venus de la métropole s'ajoutèrent, en grand nombre, des Espagnols, des Maltais, des Italiens mais aussi un effectif relativement important de Suisses. Notre propos n'est pas de retracer l'évolution de cette colonisation helvétique, sur laquelle manque une étude d'ensemble, mais de suivre le destin d'un groupe de Valaisans, pionniers de la mise en valeur de la Mitidja [1]. Après les premiers tâtonnements des années 1830-1840, la décennie 1840-1850 fut marquée par une forte poussée de peuplement européen, qui passait de 109.000 en 1847 à 130.000 en 1850. A côté de la colonisation libre et de la colonisation officielle et dirigée, la Seconde République vit naître une troisième forme que l'on pourrait nommer une « colonisation prolétarienne ». Au lendemain des sanglantes journées de juin 1848 qui avaient opposé le peuple de Paris aux forces conservatrices, l'Assemblée constituante

[1] La source de cette étude est constituée par deux dossiers des Archives nationales (Paris): F^{80}1391. *Colonisation. Colonies agricoles.* Dossier 50: *Emigration suisse au village agricole d'Ameur el Aïn (Province d'Alger).* F^{80}1411: *Rapports des Inspecteurs de la Colonisation.*

désirait se débarrasser de quelques milliers d'éléments subversifs. Elle promulgua, le 19 septembre un arrêté qui prévoyait l'installation de 12.000 colons, dans 42 centres agricoles, à créer en Algérie. Chaque nouveau venu recevrait une concession gratuite, de 2 à 10 ha. L'armée devait fournir des maisons aux occupants, ainsi que du cheptel, des instruments aratoires, des semences et des subventions alimentaires, pendant trois ans [1].

Ainsi naquirent, en grande hâte, 21 villages en Oranie, 12 dans la Province d'Alger et 9 dans celle de Constantine. Parmi les centres de l'Algérois, une colonie suisse fut installée à Zurich, à 13 km au Sud-Est de Cherchell [2]. En 1849, après que 13.500 colons fussent arrivés de France, l'administration militaire prépara 12 nouveaux villages, dont 5 dans la Mitidja algéroise. Au nombre de ces « villages de 1849 », comme les nomment les documents, Ameur el Aïn et Bourkika, à 20 et 34 km à l'Ouest de Blida, sur la route de Cherchell.

L'expérience des villages agricoles fut un fiasco: la hâte mise à choisir les sites, l'impéritie et la malhonnêteté des entrepreneurs chargés des travaux, la tutelle tâtillonne, paperassière et l'inexpérience de l'armée en matière d'agriculture firent que les colons, citadins en grande majorité, furent abandonnés à eux-mêmes, dans des maisons inachevées. Courageux, mais mal préparés à la vie rurale, ils payèrent un très lourd tribut à la misère et à la mortalité. Un bon nombre regagna la métropole, mais aucun des 42 centres ne disparut.

Au lendemain du Coup d'Etat du 2 décembre 1851, le nouveau régime politique hérita des villages de 1848 et 1849. Dès le 10 juillet 1851, un décret du gouvernement avait prévu la continuation du peuplement en employant deux formules: le maintien des villages de 1849, sous la tutelle des militaires; la création de villages de colonisation libre par des habitants venus, à leurs frais, de la métropole. C'est à ces deux types qu'appartiennent les centres d'Aïn el Ameur et de Koleah, où s'installèrent les Valaisans.

---

[1] Voir sur l'ensemble de la question Ch. A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine, tome I. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, spécialement pp. 367-375.

[2] Zurich, ou Zurick comptait 318 habitants à la fin de septembre 1949. Ce « village suisse », peut-être peuplé d'éléments alémaniques, d'où son nom, est un établissement tout à fait indépendant des villages valaisans et sur lequel nous n'avons pas trouvé de renseignements.

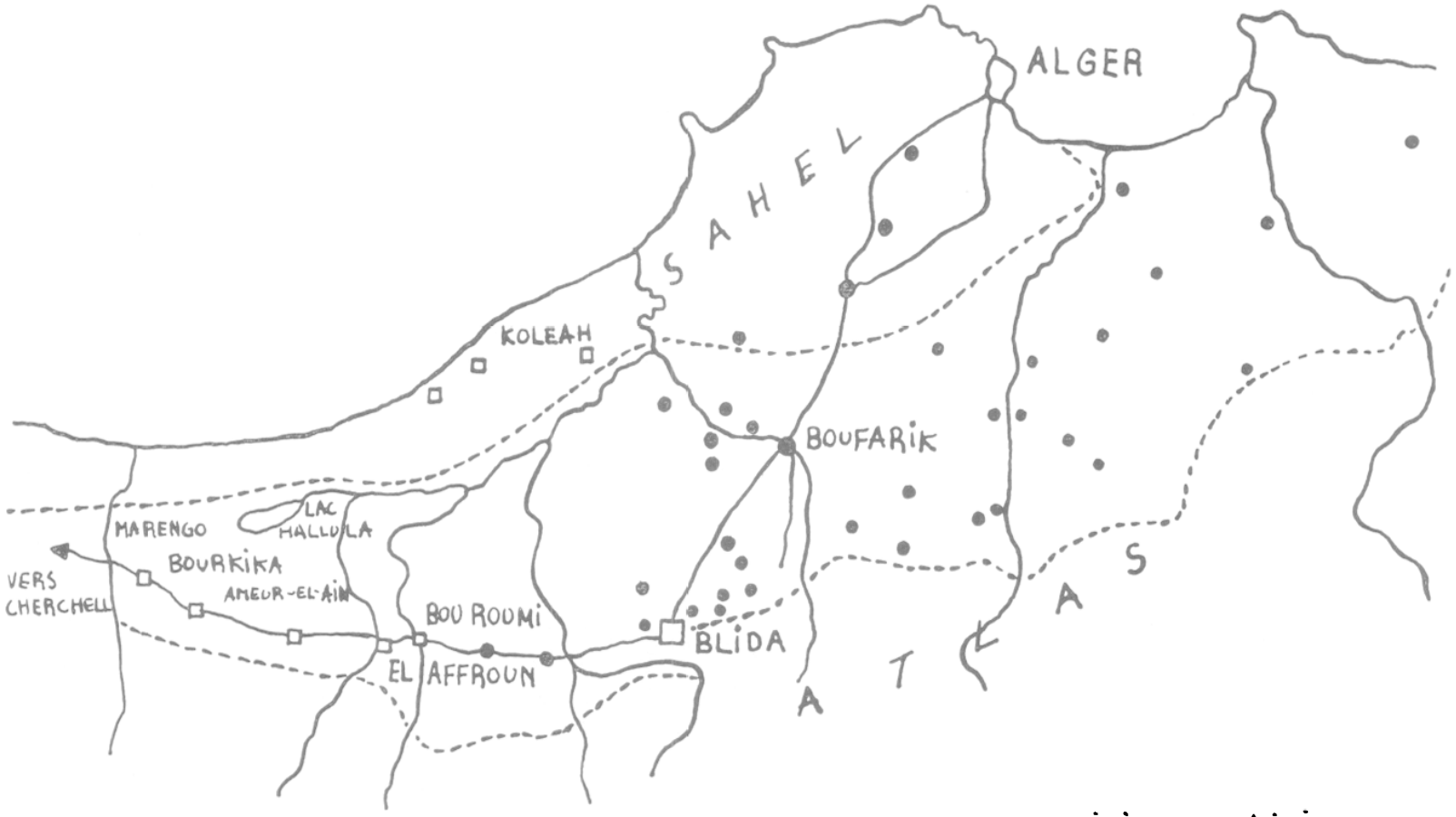
ALGER
SAHEL
KOLEAH
BOUFARIK
LAC HALLULA
MARENGO
BOURKIKA
VERS CHERCHELL
AMEUR-EL-AIN
BOU ROUMI
EL AFFROUN
BLIDA
ATLAS
------ LIMITES de la MITIDJA
● CENTRES de COLONISATION
□ VILLAGES de 1848-1849

I. Le village d'Aïn el Ameur

En 1849, Aïn el Ameur [1] était bien loin d'être « la perle très riche et brillante de la Plaine Ouest-Mitidja », qu'elle allait devenir [2]. L'emplacement du village, traversé par l'oued Bou Roumi occupait la lisière d'une vaste cuvette, partiellement remplie par le lac Halloula, vaste superficie de plusieurs centaines d'hectares, que les pluies d'hiver augmentaient considérablement. La plaine, où le tumulus du « Tombeau de la Chrétienne » empêchait l'écoulement des eaux du lac, était inculte, très paludéenne, couverte de fourrés de lauriers-roses [3]. Les Arabes s'étaient installés à l'écart, sur les pentes de la cuvette, où ils avaient leurs pâturages. Le 10 décembre 1849, au cours d'une tournée d'inspection, le Préfet d'Alger écrivait d'Ameur el Aïn : « de toutes les colonies militaires que j'ai pu visiter, cette dernière est dans la position la moins avantageuse. La privation d'eau lui interdit les cultures maraîchères. Aussi n'ai-je trouvé là que des travaux agricoles à l'état d'enfance ». Les douze « villages de 1849 » n'avaient que très médiocrement réussi. Au début de 1851, 750 maisons n'étaient pas encore occupées. Elles se détérioraient et occasionnaient des frais de gardiennage. On aurait dû y placer des colons libres, munis de ressources personnelles, mais le nombre en avait été très limité. Aussi le général d'Hautpoul, gouverneur général de l'Algérie (22 octobre 1850-11 décembre 1851), prit-il sur lui d'installer à Ameur el Aïn, le 25 janvier 1851, huit familles valaisannes, débarquées à Alger, par la frégate de Toulon, le 2 janvier et « où elles se trouvaient sans aucun moyen d'existence ». Il s'agissait d'un phénomène d'émigration spontanée : « Ces familles ... avaient pris toutes ensemble la résolution de quitter leur pays (le Bas-Valais) après avoir vendu pour faire leur route le peu d'effets qu'elles possédaient ». On leur affecta « quatre maisons situées à l'angle Sud-Ouest du village ». Ces « cultivateurs qui paraissent animés des meilleures intentions » reçurent quelques avances en vivres, semences, menus instruments aratoires, « réduites au plus strict indispensable et qui ne se prolongeront pas au-delà de

[1] On trouve indifféremment Ameur el Aïn ou Aïn el Ameur.

[2] Lettre du chanoine Pierre Galle, ancien curé d'Aïn el Ameur (15 mars 1966).

[3] La région ne sera complètement assainie que vers 1935, avec le percement d'un canal-tunnel sous la colline, ce qui permettra l'assèchement partiel du lac Halloula.

quelques mois ». D'autres familles étaient annoncées, à la suite de ce premier groupe de 51 personnes [1].

« C'est donc une émigration suisse qui commence pour l'Algérie » écrivait au Ministre de la Guerre le Gouverneur général. D'Hautpoul était d'avis de l'encourager: « Peut-être avant trois mois pourrons-nous avoir la plus grande partie des cinquante et quelques maisons d'Ameur el Aïn occupée par toute une population de ces cultivateurs dociles, laborieux, peu exigeants, qui émigrent en si grand nombre tous les ans pour les Etats-Unis et le Brésil ». La réaction du Ministre fut loin d'être enthousiaste. Il écrivit, le 10 février: « J'apprécie comme vous, M. le Gouverneur général, l'intérêt que nous avons à attirer en Algérie des colons suisses et à favoriser autant que possible leur installation. Je suis convaincu qu'il y a dans la population sobre et laborieuse de ce pays d'excellents éléments dont on peut tirer bon parti pour peupler principalement les points élevés, les localités montagneuses et sous ce rapport je pense que les familles dont il s'agit, au lieu d'être placées dans un pays de plaine, auraient été plus utilement installées dans les colonies agricoles des environs de Milianah ... Je ne puis donc considérer que comme de simples gardiennes des maisons qu'elles occupent les familles que vous avez placées à Ameur el Aïn. » Il convenait donc de retarder l'arrivée d'une dizaine d'autres familles du Bas-Valais, qui sont prêtes à s'embarquer « lorsqu'elles auront reçu des nouvelles favorables de leurs devancières ». En effet les villages de 1849 devaient compléter leur peuplement par des colons recevant une maison bâtie et 8 à 10 ha de terre, dont 2 au moins déjà défrichés, mais sans subventions. « Or les familles suisses attendues sont généralement sans ressources et d'ailleurs on ne comprendrait pas que des étrangers fussent préférés aux nationaux pour les concessions à faire dans les villages de 1849,

---

[1] *Etat des 8 premières familles:*

Bruchez Pierre, 36 ans, marié, 6 enfants de 14 à 1 an et son frère Jean-Joseph-Elie, 50 ans, célibataire.

Bruchez Benjamin, 39 ans, marié, 5 enfants de 13 à 1 an.

Boudan Pierre-Joseph, 42 ans, marié, 4 enfants de 14 à 1 an.

Roduit Jean-Louis, 43 ans, marié, 6 enfants de 15 à 5 ans.

Badou, marié 3 enfants de 8, 6 et 3 ans.

Jennin François Joseph, 37 ans, marié, 5 enfants de 12 à 2 ans.

Nicoli Louis, célibataire, avec son frère de 23 ans, et sa sœur, accompagnée d'un enfant de 2 ans.

Detienne (Veuve), Euphrosine Goye, avec 3 enfants de 12 et 8 ans, les deux derniers jumeaux et sa sœur, âgée de 26 ans.

concessions exceptionnelles et qui ne devraient plus se reproduire. Il faudrait donc, comme pour les Espagnols qui viennent en Oranie, les placer dans des centres déjà existants ». Pourtant le Gouverneur général maintint les Valaisans à Ameur el Aïn. Le 20 avril 1851, il écrit au Ministre: « Je vous avouerai pourtant que je n'ai pas cru que l'administration dût prendre sur elle d'entraver en quoi que ce soit le mouvement d'émigration sur l'Algérie qui paraît commencer dans cette partie de la Suisse ». Trois nouvelles familles arrivaient en mars et la frégate du 4 avril en amenait 21 nouvelles, qui furent, elles aussi, dirigées sur Ameur el Aïn. Elles étaient « composées d'hommes robustes, cultivateurs pleins de bonne volonté et reconnaissants du peu que l'administration fait en leur faveur ». Il semble que d'Hautpoul ait craint, malgré tout, d'être débordé par un afflux de Valaisans. Le 9 avril, il avait écrit au Consul de Suisse à Alger pour l'entretenir des 34 familles, « recueillies provisoirement par l'administration », arrivées « sans aucun engagement envers elles soit des autorités locales, soit des autorités métropolitaines ... Ce qui a été fait en leur faveur n'a été que la conséquence d'un sentiment d'humanité, mais ne doit nullement engager l'administration coloniale. Celle-ci ne peut accepter une charge qui serait de nature à se prolonger plusieurs mois encore et, surtout, qui pourrait s'augmenter indéfiniment par l'arrivée de nouveaux émigrants du même pays qui se trouveraient dans les mêmes conditions d'indigence ». Le Gouverneur était averti de l'éventualité du débarquement d'une vingtaine de nouvelles familles. « Il vous appartient de juger si vous devez faire suspendre leur voyage ... Je dois vous prévenir que l'administration ne pourra leur accorder aucun avantage spécial ». La France ne donne aucune subvention aux émigrants français, quand ils ne sont pas dans les conditions prévues par le décret du 19 septembre 1849 sur les colonies agricoles de 1848. Les familles valaisannes, chargées d'enfants hors d'état de travailler, ne peuvent se placer chez les particuliers. Les Valaisans qui arriveront désormais ne seront admis qu'à titre précaire et pourront être évincés au profit de Français. « Si les familles des différents cantons suisses qui émigrent chaque année pour l'Amérique avec des ressources personnelles se dirigeaient de préférence vers l'Algérie, l'autorité locale pourrait examiner s'il convient de faire des avantages à celles moins favorisées ... Mais elle ne peut accepter de se charger

d'une émigration qui ne se compose que de familles complètement indigentes, qui tombent à sa charge le jour même de leur débarquement ». Paris reprocha vivement au Gouverneur la dérogation consentie en faveur des Valaisans: « J'insiste d'une manière positive pour que l'on s'arrête dans cette voie. Il faut faire comprendre à l'étranger qu'on veut encourager les émigrants qui ont quelques ressources personnelles » (13 mai 1851). D'Hautpoul fit valoir que les premiers rapports des inspecteurs de la colonisation étaient positifs: « l'administration n'a que de très bonnes espérances à fonder sur cette émigration ... Ces familles valaisannes ne paraissent pas devoir être une charge bien lourde pour nos budgets ... D'ailleurs quelques secours pécuniaires leur ont déjà été envoyés de leur canton » (29 avril). « Le début est satisfaisant et il est permis de penser que les émigrants dont il s'agit deviendront des colons sérieux » (15 mai). Tandis qu'une correspondance d'un ton très vif s'échangeait entre Alger et les bureaux de Paris « réduits en ce moment à employer mille expédients pour nous procurer les crédits indispensables au paiement des dépenses de colonisation », l'effectif des Valaisans s'étoffait. La frégate du 4 mai débarqua 35 familles de cultivateurs, fortes de 193 personnes. « Une dizaine de ces familles sont du même district que celles antérieurement arrivées (Martigny); les autres, des districts voisins (Saint-Maurice, Conthey, Monthey, Entremont). Elles ont annoncé devoir être suivies de quelques autres. Ceux qui y ont des parents sont dirigés vers Ameur el Aïn et prévenus que c'est à titre précaire ». Les autres vont sur Douéra et sont abritées dans les bâtiments de l'ancien camp mais ne reçoivent aucun subside. « Ceux qui se sont portés de ce côté avaient déjà exploré par eux-mêmes cette partie du Sahel et comptaient y trouver promptement de l'occupation. Les 17 familles restantes partent pour Boufarik, où le travail ne leur manquera pas. Elles seront hébergées dans l'ancien camp, remis à l'abbé Brunaud qui les recevra de grand cœur ». Le Gouverneur leur fait donner un assortiment complet d'instruments de fauchaison et note: « J'ai du reste peu d'inquiétude sur le sort de tous ces émigrants. Moins chargés que les précédents d'enfants en bas âge, pleins de bonne volonté et s'aidant eux-mêmes, quelques-uns ont déjà trouvé à se placer. La saison des foins qui va s'ouvrir, celle des moissons qui suivra leur assureront du travail jusqu'au moment où l'administration locale pourra les

établir sur le sol d'une manière définitive. L'effectif de la nouvelle émigration suisse dans la province d'Alger comprend aujourd'hui 71 familles formant ensemble 340 individus:

Ameur el Aïn:	45 familles	210 personnes
Douéra	9 familles	45 personnes
Bouffarik	17 familles	85 personnes »

(10 mai 1851). Les débuts de la colonisation valaisanne nous sont connus en détail par les rapports des Inspecteurs [1]. C'étaient des militaires, passablement inexpérimentés, souvent autoritaires et étroits d'esprit. Ceux qui visitèrent les colonies suisses semblent, au contraire, avoir été pleins de sollicitude et d'un optimisme excessif [2]. Dès le 14 mars le Gouverneur écrivait au Ministre, un peu imprudemment que « le village d'Ameur el Aïn est aujourd'hui peuplé de familles acclimatées, laborieuses et dont le passé répond de l'avenir ». Le 15 juillet était annoncée l'arrivée de 25 familles du Bas-Valais, reconnues en bonne condition physique. Onze allaient à Ameur el Aïn, chez des parents, qui avaient des ressources pour subvenir à leurs besoins. On ne leur donna aucun subside mais on leur permit d'utiliser les pierres et les planches qui se trouvaient sur place pour construire des maisons. « La construction d'une maison avec leurs ressources personnelles est la condition sine qua non du maintien des nouvelles familles à Aïn el Ameur. Elles en ont été prévenues. Les autres familles, aux ressources restreintes ou indigentes, ont dû chercher à se placer elles-mêmes. Plusieurs ont déjà réussi. Pour ceux qui n'ont pas trouvé place chez des particuliers, on pourrait leur attribuer un des villages de 1849, Bourkika ou Abd el Kader ben Medja ». On ne faisait pas aux Valaisans un cadeau somptuaire: « Le premier est dans un territoire tellement difficile que je doute fort que des populations françaises y réussissent, même au bout d'un long temps. Les Suisses, habitués chez eux aux travaux les plus ingrats, sobres et patients, finiraient sans doute par s'y créer des moyens d'existence ». Les travaux de la route Marengo-El Affroun leur assureraient les

[1] On trouvera le texte de ces rapports en appendice.

[2] Dès le 26 juin 1849, Bosquet, commandant la subdivision de Mostaganem écrivait au Gouverneur général sa « conviction que ce service d'inspection est parfaitement illusoire... Il faudrait à un inspecteur des qualités bien éminentes pour juger en quelques heures et prononcer sur des résultats qui commencent à peine et qui sont la conséquence de tant d'efforts compliqués ».

premières ressources. « J'ai fait écrire de nouveau en Bas-Valais que l'administration française ne pouvait plus faire aucun sacrifice pour les familles qui arriveraient sans ressources individuelles; mais nous n'en devons pas moins prévoir la continuation de l'émigration: le courant est établi. L'émigration suisse en Algérie se compose aujourd'hui ainsi qu'il suit:

Ameur el Aïn:	58 familles	283 individus
Coléa:	42 familles	236 individus
en dehors:	14 familles	74 individus
	114 familles	593 individus »

En fait, une fois épuisées les premières avances, les Valaisans passèrent un été 1851 très difficile, payant un lourd tribut à la mortalité. Le 30 juillet, le médecin Vincent, nouvellement arrivé de la métropole écrivait une relation très sombre sur l'état sanitaire de la colonie, où l'administration avait fini par admettre les Suisses et par régulariser leur installation, à Ameur el Aïn et à Bourkika. « A mon arrivée, le jour même où je fus investi des fonctions de médecin de la colonie d'Ameur el Aïn, je fus profondément frappé du caractère des affections de santé qui se sont offertes à mes yeux ... Ici je n'ai point affaire à des dispositions morbides bien tranchées. Le coup d'œil médical ne saurait y voir rien de ce que l'on rencontre ailleurs, au milieu des populations soumises nécessairement à la maladie mais qui vivent entourées des soins hygiéniques indispensables ... Je me suis vivement pénétré de certaines convictions ... Les habitants de la colonie, originaires du Valais (Suisse) sont, pour la plupart, entachés d'un vice originaire qui se traduit, chez les femmes, par des goîtres volumineux, souvent doubles et chez les filles dans un arrêt de développement tel que j'ai rencontré des jeunes personnes de 20 ans non encore réglées et quelques autres dans un état d'anémie chlorotique très prononcé. Parmi les hommes la plupart présentent la figure du crétinisme porté à un haut degré. Maigres, frêles, pâles, goîtreux, de petite taille plus communément, ils offrent un bien petit nombre de signes de la virilité. A ces considérations, si l'on réunit l'action puissante du changement de climat, les effets indispensables de la nostalgie, combien les conclusions de ce rapport deviendront faciles, surtout quand on saura que depuis le premier juillet ces malheureux colons sont

privés des vivres de campagne et qu'avec cinq sous par jour donnés seulement à ceux qui ont dépassé l'âge de sept ans, ils sont obligés, sans avoir pu retirer aucun produit de récolte, de se procurer toutes les choses nécessaires à leur vie. D'après ces données nous disons:

1. que les colons d'Ameur el Aïn sont dans l'impossibilité de se donner les objets de première nécessité;

2. que cette privation est d'autant plus désolante qu'ils se trouvent dans des conditions de débilité générale native, sous l'influence difficile du climat et tourmentés par les souvenirs du pays.

Il est indispensable de rendre immédiatement à chacun les vivres de campagne si l'on ne veut perdre les avantages d'une bonne colonisation. Que cette mesure est d'autant plus urgente qu'un tiers au moins des colons se trouve dans un état tel qu'il lui est impossible de se livrer au moindre travail et que la population des indisponibles se renouvelle tous les jours en proportion croissante ». Le 29 août, le Ministre exprimait son mécontentement: « Il est fâcheux qu'on n'ait pas tenu assez compte de ce défaut d'aptitude lors de l'installation de ces étrangers à Ameur el Aïn ».

Cependant, la situation s'améliorait lentement, à l'automne. Le 5 septembre, le Gouverneur général mandait au Ministre que « la situation sanitaire s'est sensiblement améliorée. L'énergie est revenue à ces colons, en même temps que la fin des chaleurs diminuait dans des proportions notables le nombre des malades et l'intensité de la maladie... Si l'on veut bien y faire attention, il s'en faut de beaucoup que la colonie d'Ameur el Aïn ait été aussi maltraitée que le chiffre des mortalités paraîtrait l'indiquer. Quels sont, en général, les individus qui ont succombé? des enfants affectés de crétinisme, quelques vieillards déjà épuisés par une vie antérieure de privation et de misère; quelques jeunes filles chlorotiques et débiles. Les pertes éprouvées par le village d'Ameur el Aïn sont loin d'être aussi grandes et surtout d'inspirer les mêmes regrets que celles de beaucoup de villages de 1848, pendant l'année 1849. La population de cette colonie est bonne. Elle a payé son tribut comme toutes celles qui commencent en Afrique. Elle réussira. J'en ai la conviction et je me félicite d'avoir contribué à leur installation sur ce point. » Le 31 décembre 1851, un rapport sur la situation de la colonisation dans les territoires militaires de la Division d'Alger montrait les progrès accomplis dans le peuple-

ment de la Mitidja occidentale. Marengo, fondée en 1848, s'était étoffée par l'arrivée de colons venus de France. A Bourkika, l'effectif avait augmenté, par l'installation de « transportés » politiques, à la suite du coup d'état du 2 décembre. Ameur el Aïn était vue sous un jour assez pessimiste: « Sa population qui, dès le principe, était presque exclusivement composée de colons du Valais a été à peu près entièrement renouvelée. Ces familles suisses, dénuées complètement de ressources et d'énergie étaient arrivées en Algérie en assez grand nombre dans le courant du premier semestre 1851. L'administration algérienne s'était empressée de les installer à Ameur el Aïn où elle les a soutenues et encouragées au moyen de nombreuses subventions de toute espèce. Les généreux efforts de l'administration n'ayant amené aucun résultat, l'éviction des familles suisses avait été projetée, lorsque la plupart d'entre elles quittèrent le pays dès que les subventions de l'Etat leur furent retirées. Des colons mieux choisis et recrutés parmi les cultivateurs déjà en Algérie ont remplacé les colons suisses. Par suite des circonstances citées plus haut, ce centre ne peut pas encore avoir atteint le degré de prospérité qui signale déjà la plupart des colonies de 1848. De nombreux cas de fièvres, quelquefois assez graves, s'étaient pendant assez longtemps fait remarquer sur ce point. Les cultures et les plantations effectuées ont en grande partie amélioré l'état sanitaire de cette colonie qui possède des terres excellentes dont la mise en rapport doit certainement être la source de l'aisance pour les colons qui s'y sont installés ». Un tel tableau laisserait à penser que le peuplement suisse avait pratiquement disparu. Il n'en fut rien et un certain nombre de familles demeurèrent dans le village, où une église catholique fut construite en 1854. Faute d'une histoire d'Ameur el Aïn, il est malaisé de suivre l'évolution des colons suisses. Mais les notes succintes sur les paroisses conservées à l'Archevêché d'Alger et une enquête auprès des curés du lieu fournissent des indications concordantes sur la persistance et la réussite du noyau de peuplement valaisan. [1]

[1] S. E. Mgr P. E. Duval, cardinal-archevêque d'Alger, a bien voulu, ainsi que M. le chanoine Tissot, secrétaire de l'Archevêché, nous transmettre des extraits de ces monographies et effectuer des sondages dans les Registres de catholicité, conservés depuis 1856. Ils nous ont, d'autre part, mis en relation avec les deux derniers curés d'Ameur el Aïn, MM. l'abbé Maurice Marchand et le chanoine Pierre Galle, qui nous ont donné de précieux renseignements. Nous leur exprimons notre très vive gratitude.

Ils insistent sur l'extrême dureté des débuts et sur le rôle de l'apport suisse « dont il reste encore plusieurs familles » [1]. Les Suisses « construisirent non seulement les premières maisons d'Ameur el Aïn mais bien vite un autre petit centre, entre El Affroun et Ameur, qui prit le nom de « Chaterbache ». Ce village fut entièrement détruit par le tremblement de terre de 1868 et ne fut jamais reconstruit. Une grande ferme qui existe encore s'est par la suite élevée sur ses ruines » [2]. On relève sur les registres d'Etat civil, entre 1857 et 1860, les noms valaisans d'Odru, Rebord (né à Ardon), Biollaz (de Vollèges), Rodoz (de Salins), Delaloye et Mazze (d'Ardon) et un mariage Monnet-Delaloy (de Riddes).

II. Le centre de Koléah

On a vu qu'une partie des Valaisans avait été dirigée sur Koléah. A la lisière septentrionale de la Mitidja, c'était déjà un gros bourg, sur les pentes du Sahel. Un voyageur [3] qui le décrit, en 1845, note qu'il avait été reconstruit, après le tremblement de terre de 1825 et qu'il comptait 2 à 3.000 âmes. « Koléah est entouré de beaux jardins où prospèrent toutes les sortes d'arbres fruitiers connues en Europe et où ne manquent pas non plus les agrumes. Mais la campagne avoisinante est très mal cultivée et quand on s'éloigne davantage de la ville on ne trouve plus que des fourrés, des broussailles et des buissons malingres ». C'est dans ce secteur, encore en friche, qu'on créa les deux « hameaux suisses » de Zonds el Abess et Sahigr. Le Gouverneur écrit au Ministre, le 29 août 1851 : « Les autres familles suisses de Koléah sont installées dans les deux hameaux en voie de construction ... Tous les soldats de la garnison, maçons, charpentiers, menuisiers, sont mis à la disposition de l'autorité civile pour ce but. « Les Valaisans hébergés à Koléah pendant la construction des villages, étaient des colons libres, pris sans doute parmi ceux qui possédaient quelques res-

[1] Notes du curé E. Michel (1919) : Ameur el Aïn compte 650 habitants, avec les fermes avoisinantes, composés par moitié de Français en Algérie, et par moitié de souche étrangère (Suisses, Espagnols, Italiens).

[2] Monographie du curé L. Eugène (1937).

[3] Don Giacinto Marti, *Viaggio da Milano in Africa*, Milano, Bonfanti, 1845, p. 388.

sources. Le secteur était, là aussi, difficile. Dans son rapport sur le District, l'Inspecteur Darru écrit, en octobre 1851 que les sols, sablonneux, privés d'engrais car les colons n'ont pas de bétail, donc pas de fumiers, ne donnent que 7,5 à 8 quintaux de céréales à l'hectare, « faible résultat, eu égard aux illusions qu'on se fait sur la fécondité des terres d'Afrique ». « La création des deux hameaux suisses est un fait capital » pour la mise en valeur d'un secteur très marécageux et infesté de paludisme où « pendant les mois d'août et de septembre l'influence miasmatique est telle que mêmes les animaux non acclimatés qui séjournent dans le haouch sont également malades ». Les relations des inspecteurs montrent que l'administration, comme dans les villages de 1849, dut aider la colonie valaisanne, qui semble avoir réussi plus rapidement que celles d'Ameur el Aïn et Bourkika. « Les deux hameaux créés depuis le mois de juin poursuivent leur organisation, avec le cortège de difficultés inhérentes à toute installation. Je me hâte de dire que l'état sanitaire a été constamment satisfaisant, à part quelques maux d'yeux et embarras gastriques. Point de mortalité, si ce n'est quelques enfants à la mammelle *(sic)* et une femme hydropique. Les moyens d'assistance employés pour la construction des maisons par les colons eux-mêmes continuent. A Sahigr la maçonnerie en bonne pierre et chaux de deux maisons est faite et il ne manque plus que la couverture et la menuiserie. Il y a de la chaux et des matériaux pour quelques autres. A Zonds el Abess les fondations en pierre et chaux de presque toutes les maisons sont sorties de terre de 50 centimètres. Pour plus d'économie, on continuera avec des briques de terre crue en faisant les angles et appuis de toiture en pierre. Les colons suisses, obligés de donner tout leur temps à l'apport des matériaux et autres travaux pour leurs constructions n'ont pu se livrer à aucun travail de culture. Du reste, la dureté de la terre leur aurait rendu le défrichement bien pénible. A Sahigr, comme à Zonds el Abess, les puits qui donnaient de l'eau ont tari. Heureusement, il y a presque certitude que les pluies d'hiver déterminent au printemps prochain des courants d'eau dans les couches de sable qui ont été traversées lors du foncement de ces puits et nul doute qu'ils deviendront à peu près intarissables. En attendant, l'obligation d'aller au loin chercher l'eau nécessaire à l'extinction de la chaux et à la maçonnerie emploie malheureusement beaucoup de temps. En résumé, par ce qui s'est fait et se fera

encore avant l'hiver, l'établissement des deux hameaux suisses est assuré et la commune de Koléah compte, dans ses annexes, 43 familles de plus » (octobre 1851). Aux inconvénients du sol et du climat s'ajoutaient les ravages des chacals.. « Cet animal destructeur des légumes, des vignes et de la basse-cour du colon n'a pas disparu comme on avait droit de l'espérer, par le fait de l'installation de nombreux villages et celui de grands défrichements. Comme par le passé, il vient, pendant la nuit, ravager les champs d'artichauts, de fèves, de maïs, de vignes, sans qu'il soit possible aux colons de pouvoir s'en défendre ... Le district de Koléah dont les environs sont entièrement dans l'inculture et sans habitants renferme une masse incroyable de ces animaux dont les ravages désespèrent ceux des colons qui font des légumes. » Le dernier rapport, du 31 décembre 1851, dressait un bilan optimiste: « On s'est mis aux cultures aussitôt les premières pluies, avec une ardeur et une confiance qui font bien augurer de l'avenir. » La population de Koléah croissait rapidement, passant de 480 habitants à la fin de 1850, à 721 au 30 juin 1851 et à 781 au 31 décembre. Dans le même temps, les concessionnaires augmentaient de 44 à 101. « C'est l'arrivée des familles suisses qui donne ce résultat. Quoique ces familles soient toutes pauvres, elles n'en travailleront pas moins au défrichement du sol; elles n'en retireront pas moins des produits et pendant plusieurs années elles ne devront pas moins acheter les choses nécessaires à leur existence. L'administration, en subvenant à leurs besoins premiers, en leur faisant construire des maisons, a également versé de l'argent dans Koléah et ce supplément de recettes a fait également grand bien. Au 31 décembre, une somme de 26.323 francs avait été employée pour les 47 familles suisses, à élever leurs maisons, à se nourrir et à se fournir des instruments de travail. Dix-sept maisons dont neuf à Zonds el Abess et huit à Sahigr étaient à peu près terminées, trente autres commencées, des matériaux, pierres, chaux et bois amenés sur les lieux. La nécessité de se mettre aux cultures a fait suspendre les constructions ». La superficie en exploitation atteignait déjà 181 hectares et presque toutes les terres labourables avaient été ensemencées. « Un maire avec un conseil municipal vient de remplacer le commissaire civil. Le caravansérail arabe est transformé en une église, un presbytère, une école et un bureau de poste ».

III. Conclusion

Après ces débuts pénibles, les colonies suisses entrent dans l'anonymat de la vie quotidienne. Les agriculteurs valaisans participèrent au développement de la Mitidja qui, malgré les aléas de la conjoncture connut une remarquable prospérité, autour de la vigne, des céréales et du tabac.

Les mariages avec d'autres éléments européens ont amené un intense brassage de la population. Les descendants des Valaisans ont été entraînés dans l'exode quasi total qui a suivi l'indépendance algérienne. Actuellement, dans les anciens « villages suisses », il n'y a plus aucun européen du temps de la colonisation. Le petit noyau valaisan s'est intégré au « melting pot » des « Pieds noirs » dont il avait, au cours de plus de deux siècles, partagé le destin.

DOCUMENTS

I

5 juillet 1851. Rapport au Ministre de la Guerre sur les colonies agricoles par le Gouverneur général par interim, Pélissier.

Le 24 juin. J'arrivai à cinq heures de l'après-midi à Ameur el Aïn, village occupé par les familles suisses dont le placement sur ce point a eu lieu au début de cette année. On ne saurait voir une population plus digne d'intérêt, plus reconnaissante envers l'administration, plus intelligente des travaux agricoles. Malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis l'arrivée des dernières familles placées à Ameur el Aïn, chacune a défoncé son jardin qui est semé de maïs, pommes de terre, légumes. Des canaux d'irrigation creusés et entretenus par les colons amènent de très loin et distribuent dans tous les jardins les eaux de la montagne voisine. La concorde la plus parfaite règne au milieu de ces 44 familles qui semblent ne former qu'une. Je reçus, avant de partir, les remerciements des Valaisans pour tout ce que la France avait bien voulu faire pour eux. J'espère, Monsieur le Ministre, que vous ne me refuserez pas, dans l'occasion, de tenir cette promesse.

II

Rapports de l'Inspecteur de la Colonisation, M. Blanc, capitaine au Régiment des Zouaves.

a) *Rapport de mars 1851.*
El Affroun, 31 mars 1851.

1. *Situation morale de la colonie.*

Le caractère des colons suisses ne s'est pas démenti depuis leur arrivée à Ameur el Aïn. La même simplicité d'habitudes, la même douceur, la même exactitude à remplir leurs devoirs qu'ils ont témoignées en arrivant, ils la montrent aujourd'hui. Le moindre bienfait excite leur reconnaissance. Ils ignorent si la France complètera leurs moyens de culture en leur donnant les terres nécessaires à chaque famille, ainsi que les gros instruments de labour et les bœufs. Cependant ils espèrent beaucoup et ils ont écrit dans le Valais pour engager, par le récit de leur bien-être, ceux qui hésiteraient encore à venir, à se mettre immédiatement en route. Les enfants sont pour eux un sujet de préoccupation. Ils seraient heureux s'ils pouvaient avoir un instituteur ou des sœurs de charité. Ils viennent aux offices du dimanche à El Affroun mais pour leur éviter cette course j'ai disposé d'une maison libre pour y faire placer un autel où M. le Curé ira leur dire la messe. Ils ont été enchantés de cette mesure.

2. *Bien-être matériel des colons.*

Quelques restreintes qu'aient dû être les prestations qu'on leur a faites, elles suffisent à leurs besoins actuels: celles en argent ont contribué à fournir aux femmes ce qui leur était indispensable, tel que fil, aiguilles, savon, etc, etc. Le Canton du Valais a envoyé à ses émigrants une somme de 375 francs que je suis chargé de répartir entr'eux. Ce secours leur permettra d'attendre la récolte de leurs jardins.

3. *Etat des diverses cultures.*

Une touïza arabe a été labourée et ensemencée en orge sur 15 hectares d'un terrain situé à 3 km du village. Les jardins concédés sur les cultures arabes ont reçu la plupart des graines destinées pour les semences et le reste a été mis dans les jardins qu'ils se sont faits entre leurs maisons et que malgré la dureté du sol ils ont défriché à une très grande profondeur. Ce début prouve assez ce qu'ils feront plus tard dans les champs qu'ils recevront pour être cultivés.

4. *Nombre et espèce d'outils possédés par les colons.*

Bêches: 41; Sarcloirs: 14; Pioches à tranche: 14; Pelles carrées: 14; Serpes: 14.

5. *Etat sanitaire de la colonie.*

L'état sanitaire est bon. Il y a eu quelques dysenteries chez les colons à leur arrivée, mais elles ont disparu. Leur sobriété a été un remède puissant: les quelques maladies cutanées qu'ils avaient apportées du Valais disparaissent sensiblement.

6. *Mutations.*

GAY Joseph-Félix, 2 ans et demi, enfant, décédé le 20 février.

7. *Effectif de la population.*

Hommes: mariés 12, célibataires 5. Femmes: mariées 12, filles au-dessous de 16 ans: 6. Garçons et filles de 10 à 16 ans: 15. Jeunes filles de 2 à 10 ans: 25. Garçons et filles de moins de 2 ans: 6. Total: 81.

b) *Rapport d'avril 1851.*

1. *Situation morale.*

J'ai toujours lieu de me louer des colons suisses d'Ameur el Aïn; leurs mœurs sont celles des honnêtes gens, leurs habitudes celles des bons travailleurs. Leur assiduité à suivre les préceptes de la religion, leur simplicité et leur zèle au travail les font estimer de tout le monde. Ceux qui, comme moi, voient le travail de ces nouveaux colons font des vœux pour que le vote de l'Assemblée nationale sanctionne l'adoption que M. le Gouverneur général n'a faite que provisoirement.

2. *Bien-être.*

Les 21 nouvelles familles sont logées aujourd'hui dans des maisons carrelées mais elles couchent par terre, n'ayant pas reçu les planches que j'avais demandées pour elles et n'ayant pas l'autorisation de leur acheter un peu de paille. Cependant, quelques uns arrivés avec un peu d'argent ont pu faire l'acquisition de quelques petits meubles d'absolue nécessité, mais les pauvres n'auront leur lit que dans quelques jours d'ici.

3. *Etat des cultures.*

Le village offre un aspect très gracieux. Chaque maison a son jardin et ce jardin est en plein rapport. Il est bien entendu que je ne parle ici que des anciennes familles, car les 21 nouvelles n'ont été réduites jusqu'ici qu'à préparer le terrain avec les outils de leurs voisins et elles attendent que l'administration leur fournisse les pommes de terre, les haricots et le maïs que j'ai demandés pour eux. Ces jardins intérieurs aussi bien que ceux du dehors sont parfaitement arrosés, grâce au travail et à l'industrie des colons qui ont établi trois canaux d'irrigation, venant de trois sources différentes.

6. *Mutations ;* 21 familles comprenant 72 individus, arrivées le 12 avril.

7. *Etat sanitaire.*

Bon.

c) *Rapport de juin 1851.*

1. *Situation morale.*

L'esprit public est excellent ce mois-ci, comme le mois précédent. L'union et la fraternité, si rares dans nos centres de 1848, règnent à Ameur el Aïn. Je pourrais presque dire qu'il est poussé trop loin puisque sans calculer les embarras qu'ils peuvent donner à l'administration tous ceux qui sont déjà établis font des demandes pour obtenir l'admission de leurs parents et amis. A l'observation si juste que toutes les maisons sont occupées, ils répondent qu'ils les prendront chez eux, bien que chaque famille ait quatre enfants en moyenne et que ceux pour qui ils sollicitent en aient autant. Cet accord unanime produit le meilleur effet et donne des résultats magnifiques. Je vais bientôt faire le lotissement du territoire et fournir à ces braves gens les moyens de labourer leurs hectares. Ils sont eux mêmes très impatients de voir le jour où ils pourront marquer avec leurs charrues leur place dans la colonisation de l'Algérie. En attendant, ils font du foin, travaillent à leurs jardins et nettoient leur village qui offre déjà un aspect charmant de propreté. Je vais leur tracer des lots de vigne sur les coteaux au sud-ouest du village afin qu'ils puissent les préparer à recevoir à la saison les plants que j'ai pu leur obtenir.

2. *Bien-être matériel.*

Le carrelage des maisons est terminé et il s'est fait à très peu de frais puisque 16 maisons à deux pièces n'ont coûté que 100 francs

de main d'œuvre. Cela tient à ce que chacun s'est empressé de servir de manœuvre et d'aider les nouveaux arrivants pendant que le carrelage se faisait. Les habitations sont propres et tenues avec soin. Le bien-être qui y régnait va un peu en diminuant, car l'allocation dont viennent d'être gratifiés les Suisses, bien qu'elle excite à juste titre leur reconnaissance, ne vaut pas la ration de vivres qu'ils percevaient jusqu'ici. Mais on peut dire avec eux: c'est assez, pourvu qu'on nous mette à même de travailler bientôt à des ouvrages d'utilité publique. Il faudrait leur faire faire la route d'El Affroun à Marengo qui, si elle n'est pas exécutée, fera qu'on risquera l'hiver prochain d'avoir les communes coupées de l'ouest de la plaine. Ils sont pleins de foi dans l'avenir et ils répètent encore aujourd'hui les bonnes paroles que M. le Gouverneur général leur a adressées, paroles pleines de bienveillance et de promesses pour l'avenir, car pour cette population le grand mot travailler pour vivre est une vérité première.

3. *Etat des cultures.*

Les jardins réussissent. Les nouveaux venus ont des semis de pommes de terre et de haricots qui ne laissent rien à désirer. Là se bornent encore nos cultures. Vienne le jour où l'on pourra faire mieux!...

5. *Etat sanitaire.*

Depuis deux jours l'état sanitaire a empiré d'une manière fâcheuse: deux cas de mort presque subite et quatorze malades, alors que le 25 il n'y en avait que quatre. C'est plus qu'il n'en faut pour effrayer les personnes qui ne feraient pas la part des circonstances au milieu desquelles se trouvent les Suisses. Personne n'ignore que quelques enfants sont arrivés avec les germes de ces tristes infirmités qui affligent le Haut-Valais: des goîtres, des maladies cutanées, le crétinisme enfin. Chacun sait que l'acclimatement, même dans le pays le plus sain, ne se fait pas en un jour, en un mois, en un an; qu'il y a un tribut à payer et on a moins le droit d'accuser Ameur el Aïn que tous les autres points du sud de la Mitidja d'insalubrité, puisqu'il est plus élevé qu'El Affroun où il n'y a que trois malades sur une population de 368 âmes. Les brouillards épais qui couvrent tous les matins la plaine depuis 5 à 6 jours sont une des causes principales de cette invasion subite, mais les conseils qu'on donne aux Suisses, les exemples que mettent sous leurs yeux les gens habitués à ce climat, ne seront pas perdus pour cette bonne population qui du reste ne paraît pas trop émue de ce qui se passe.

6. *Mutations.*

Une famille partie pour la province de Constantine. 4 nouvelles familles arrivées de Suisse...

d) *Rapport de juillet 1851.*

1. *Situation morale de la colonie.*

Notre colonie suisse vient de subir un mois de rudes épreuves qui, si elles n'ont pas changé la situation morale l'ont du moins fortement altérée. Il n'y a plus à Ameur el Aïn cet entrain, cette gaieté qui la rendaient si agréable. Les maisons sont encombrées de malades, la tristesse règne partout et c'est à peine si une quarantaine d'hommes vaquent aux travaux les plus urgents. Tout le reste se tient enfermé, de peur du soleil et du sirocco. Je visite tous les jours cette population si intéressante et ma présence semble la ranimer. Nos bonnes sœurs de charité ne manquent pas d'aller y remplir leur saint ministère et leur venue est saluée par des cris de joie. La présence d'un médecin à poste fixe est un bienfait immense, tant au physique qu'au moral et si j'étais assez heureux pour avoir un directeur qui résidât à Ameur el Aïn, je crois que le mal diminuerait car ces braves gens ont besoin d'être soutenus par les propos d'un homme ayant ce qui leur manque: l'habitude du pays et du danger... Le lotissement et la prise de possession rendront le courage et le calme à ces hommes d'une nature simple et en même temps méfiante qui ne comprennent pas les causes du retard dans le lotissement mais qui, conséquemment, en supposent de fort mauvaises. Un mois d'épreuves sera bientôt passé. Avec le travail renaîtront la confiance et la gaieté.

2. *Bien-être matériel.*

Dix nouvelles maisons s'élèvent rapidement pour les dernières familles arrivées et autorisées à bâtir à leurs frais. Que ne puis-je me louer également de l'intérieur des ménages! Mais hélas la misère y est si grande que je ne puis qu'appeler l'attention de l'autorité supérieure sur l'insuffisance des moyens accordés depuis le 1er juillet. Vingt-cinq centimes ne suffisent pas, dans l'état de maladie où se trouvent les Suisses car avec cela ils ne peuvent acheter que du pain et encore fort peu. Il est urgent de leur allouer une demi-livre de viande par jour jusqu'au mois d'octobre, sous forme d'une allocation de 13 centimes. De sorte que je serais sûr que chacun mangerait son bouillon au moins une fois par jour. Le jour où ces gens là pourront travailler, ils seront sauvés... Je supplie l'administration de leur donner les moyens de vivre en leur donnant $1\frac{1}{2}$ livre de viande par adulte et $^1/_3$ par enfant, soit 13 centimes de plus pour les premiers et 5 pour les seconds.

3. *Cultures.*

La culture se borne aux jardins où quelques carrés de pommes de terre ont manqué parce qu'ils ont été plantés trop tard. On

répare la fontaine existant déjà et je fais suivre une source dite de la briquetterie qui doit augmenter beaucoup le volume d'eau dont nous jouissons jusqu'à présent.

4. *Etat sanitaire.*

Je ne vois pas les choses si en noir que M. Vincent, qui arrivant de France est un peu effrayé de ce qui se passe ici, mais je crois que l'autorité supérieure ne sera pas fâchée de lire son rapport...

6. *Mutations.*

BADOUX François Michel, 67 ans, marié, mort le 6 juillet. COTTET Marie-Emilie, 1 an, morte le 2. BADOUX Florentine, 6 ans, morte le 11. BRUCHEZ Alexis, 2 ans, mort le 19. PEREZ Joseph-Zacharie, 67 ans, veuf, mort le 22. NOEL Jean Laurent, 44 ans, célibataire, mort le 24. ARLETAZ Marie-Marguerite, 13 ans, morte le 31. PIERROZ Marie Joseph, 7 ans, mort le 31...

8. *Effectif de la population.*

Hommes: 107. Femmes: 114. Garçons au-dessous de 7 ans: 27. Filles au-dessous de 7 ans: 29.